AR Prefecture

047-214701955-20230316-DEL382023-DE Reçu le 22/03/2023

CENTRE SAMAZEUILH PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A. TRAVAUX COMPLEMENTAIRES N° 14 DU LOT 06

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation:

TRAVAUX DE RENOVATION DU CENTRE SAMAZEUILH- REAMENAGEMENT LOT 6 ELECTRICITE COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES: M.A.P.A. N° 2020/8411Z/ W-SAMAZEUILH-10-12lots

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : consultation envoyée le 11 septembre 2020 publiée Sud-Ouest du 16/09/20 Mise en ligne sur le profil acheteur et le site internet de la Commune
- Date et heure limites de réception des offres : lundi 02 novembre 2020 à 14h
- Montant estimé : 1 525 135.00 € H.T.

2

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA.

Lors de sa réunion en date du 1^{er} mars 2023, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée par invitation datée du 07 février 2023, ainsi composée :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire/Suppléant
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusi'
M. Patrice DUFAU `	Adjoint au Maire	OFFIL
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	
Mme Edith BUSQUET	Conseillère municipale	The second secon
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	The Par
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	Absente
M. Hugues DAVID	Conseiller municipal	
M. Daniel ESSERTEL	Conseiller municipal	/ Suppliant

AR Prefecture

047-214701955-20230316-DEL382023-DE Reçu le 22/03/2023

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom		Qualité
Frédéric GIMET	(5	D.G.S.
J. Philippe LABATUT		D.S.T.
Anne SEILLAN		Service Juridique
Marine MERLE		Maîtrise d'œuvre

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Le quorum est atteint :

MÓN (OU)

La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut ne peut pas valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :

Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F – Objet de la séance :

Le souhait de scission d'une salle de radio par les futurs utilisateurs, déjà évoqué, a conduit à modifier le programme de travaux et recaler le câblage sono et alimentation TGBT.

L'entreprise ALLEZ et CIE, titulaire du lot n°6 « Electricité – courants forts – courants faibles », en accord avec la maîtrise d'œuvre a proposé le devis suivant, joint au projet, pour répondre aux besoins exposés, d'un montant de 530.36€ H.T.

Décision relative aux travaux complémentaires du lot 1 maçonnerie

n Résultat des votes :§

Pour: 05

§ Contre :

~\

§ Abstentions:

G - Signature des membres de la commission d'appel d'offres spécifique aux

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excuse
Patrice DUFAU	ST
T. BOZZELLI	
E. BUSQUET	
P. GOUJON	The state of the s
N. GREGOIRE	Absente
Hugues DAVID.	